

RÉSEAU CANADIEN DE FORÊTS MODÈLES

Sac 2150 · Kemptville · Ontario · K0G 1J0 · 613.258.8400

cmfn@cmfn-rcfm.ca · www.foretmodele.net

Bourse commémorative des Forêts Modèles J. Michael Waldram

APPEL DE CANDIDATURES



RÉSEAU
CANADIEN DE
FORÊTS MODÈLES
CANADIAN
MODEL FOREST
NETWORK

**Forêts
durables;
Communautés
durables**

Chèr(e) éducatrice(-eur),

Le Réseau canadien de Forêts Modèles est heureux d'annoncer la période de mise en candidature pour la Bourse commémorative des Forêts Modèles J. Michael Waldram 2010.

Cette bourse, d'une valeur de 1 000\$, est accessible aux jeunes Canadiens ou Canadiennes d'origine autochtone poursuivant des études collégiales ou universitaires dans un programme de gestion des ressources naturelles au Canada. La bourse est gérée conjointement par l'Institut forestier du Canada (IFC) et le Réseau canadien de Forêts Modèles (RCFM) et sera attribuée chaque année. Sept bourses ont été attribuées depuis 2008.

Nous apprécierions si vous pouviez informer les étudiants et étudiantes qui se qualifient à cette bourse à présenter leur candidature. Les critères et le formulaire de mises en candidature sont ci-joints. Le formulaire original, dûment rempli, doit parvenir par courrier recommandé ou par messagerie au bureau national du Réseau canadien de Forêts Modèles avant le 30 juin 2011.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec le RCFM au cmfn@cmfn-rcfm.ca ou au (613) 258-8400.

Carl Smith
Président, Forêt Modèle du Manitoba
Conseil d'administration, Réseau canadien de Forêts Modèles

Bourse commémorative des Forêts Modèles
J. MICHAEL WALDRAM

CRITÈRES ET
FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

Le formulaire original dûment rempli doit parvenir par courrier recommandé ou par messagerie au bureau national du Réseau canadien de Forêts Modèles avant **le 30 juin 2011**



RÉSEAU
CANADIEN DE
FORÊTS
MODÈLES

CANADIAN
MODEL
FOREST
NETWORK



Canadian Institute of Forestry
Institut forestier du Canada

www.foretmodele.net

www.cif-ifc.org

Bourse commémorative des Forêts Modèles J . M I C H A E L W A L D R A M

Le Réseau canadien de Forêts Modèles a établi la Bourse commémorative des Forêts Modèles J. Michael Waldram, comme une des récompenses attribuées chaque année par l'Institut forestier du Canada. La première bourse a été attribuée en 2008.

J. Michael (Mike) Waldram a assumé les fonctions de directeur général de la Forêt Modèle du Manitoba de 1993, année de la création de cette forêt modèle, jusqu'à son décès en janvier 2006. Mike cherchait à accroître la participation des autochtones au Programme de Forêts Modèles ainsi qu'au processus de prise de décisions en aménagement forestier. Pour Mike, la participation des jeunes autochtones était essentielle à l'engagement futur des autochtones dans tous les aspects de la gestion des ressources naturelles.

L'un des plus fervents défenseurs de l'aménagement durable des forêts, Mike a entrepris sa carrière après avoir terminé ses études au département de foresterie de l'Université du Nouveau-Brunswick. Peu après, Mike a mis ses connaissances en matière de foresterie au service du gouvernement de l'Ontario, travaillant dans les forêts du nord et du nord-ouest de la province. En tant qu'ingénieur forestier, Mike était bien connu au sein du gouvernement et de l'industrie forestière.

La passion et l'amour de Mike pour la forêt, de même que son talent pour rassembler des gens de divers milieux, avec leurs opinions et leurs points de vue divergents, vont ainsi survivre à travers l'évolution et les réalisations futures du Réseau canadien de Forêts Modèles et par l'entremise de tous les jeunes autochtones du Canada qui bénéficieront de son héritage.

Cette bourse, d'une valeur de 1 000 \$, est accessible à tous les jeunes Canadiens et Canadiennes d'origine autochtone poursuivant des études collégiales ou universitaires dans un programme de gestion des ressources naturelles au Canada, et ayant terminé au minimum la première année du programme. Cette bourse sera attribuée chaque année et sera gérée conjointement par l'Institut forestier du Canada (IFC) et le Réseau canadien de Forêts Modèles (RCFM).

· CRITÈRES ·

CRITÈRES À LA MISE EN CANDIDATURE

1. Le candidat est un(e) jeune autochtone du Canada (âgé(e) de moins de 30 ans).
2. Le candidat sera inscrit en deuxième année, au moins, d'un programme canadien d'études collégiales ou universitaires en gestion des ressources naturelles.
3. Le candidat n'a pas reçu la bourse commémorative auparavant.

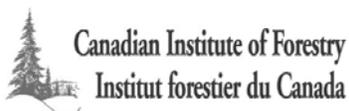
PROCESSUS DE MISE EN CANDIDATURE

1. Un formulaire signé de mise en candidature pour la bourse peut être soumis par quiconque rencontre les critères à la mise en candidature.
2. Le candidat/la candidate est tenu(e) de rédiger une lettre (d'au plus 500 mots) décrivant son intérêt pour les ressources naturelles et les raisons pour lesquelles elle/il aimerait être considéré pour la bourse.
3. Les lettres de soutien provenant d'anciens professeurs (p. ex., de l'école secondaire), de la famille ou de la communauté du candidat/candidate sont les bienvenues.

Les formulaires de mise en candidature sont disponibles sur les sites Web suivants :



Réseau canadien de Forêts Modèles : www.foretmodele.net



Institut forestier du Canada www.cif-ifc.org

Le formulaire original dûment rempli doit parvenir par courrier recommandé ou par messagerie au bureau national du Réseau canadien de Forêts Modèles avant **le 30 juin 2011**.

Réseau canadien de Forêts Modèles
Sac 2150, 10 chemin Campus, Kemptville ON K0G 1J0

Information : 613.258.8400

· CRITÈRES ·

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les éléments suivants seront pris en considération pour choisir le récipiendaire :

- **Capacité** : Elle/il démontre de l'initiative, du leadership, et un intérêt pour les ressources naturelles.
- **Service à la communauté** : Elle/il démontre son intérêt pour le service à la communauté (que ce soit une communauté forestière ou dans sa famille)
- **Information personnelle et générale** : Inclure toute information supplémentaire sur le candidat/candidate pertinente à la bourse.

LA BOURSE

Une bourse de 1 000 \$, comportant une mention appropriée, sera remise au récipiendaire, ainsi qu'une adhésion d'un an à titre d'étudiant à l'**Institut forestier du Canada**.

ANNONCE

La bourse sera officiellement présentée par le président de la Forêt Modèle du Manitoba au cours d'une cérémonie spéciale qui se tiendra dans le cadre de l'assemblée annuelle générale de l'Institut forestier du Canada ou d'une réunion organisée par le Réseau canadien de Forêts Modèles ou la Forêt Modèle du Manitoba.

Les récipiendaires de la bourse doivent consentir à ce que l'Institut forestier du Canada, le Réseau canadien de Forêts Modèles et leurs partenaires procèdent à une annonce publique. Des précisions sur la bourse seront publiées dans la *Forestry Chronicle*, sur le site Web de l'Institut (www.cif-ifc.org) et dans diverses publications du Réseau canadien de Forêts Modèles.

DATE LIMITE

Le formulaire original dûment rempli doit parvenir par courrier recommandé ou par messagerie au bureau national du Réseau canadien de Forêts Modèles avant **le 30 juin 2011**.

Réseau canadien de Forêts Modèles
Sac 2150, 10 chemin Campus
Kemptville ON K0G 1J0

Information: 613.258.8400

▶ FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE ◀

PARTIE 1: INFORMATION SUR LE CANDIDAT/CANDIDATE

Nom _____

Adresse _____

Ville, province/
territoire _____ Code
postal _____

Courriel _____

Téléphone _____ Télécopieur _____

PROGRAMME D'ÉTUDES EN GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

Nom _____

Adresse _____

Ville, province/
territoire _____ Code
postal _____

Courriel _____

Programme _____

PARTIE 2: LETTRE D'INTÉRÊT DU CANDIDAT/CANDIDATE

Le candidat/la candidate est tenu(e) de rédiger une lettre (d'au plus 500 mots) décrivant son intérêt pour les ressources naturelles et les raisons pour lesquelles elle/il aimerait être considéré pour la bourse.

Les éléments suivants seront pris en considération pour choisir le récipiendaire :

- **Capacité** : Elle/il démontre de l'initiative, du leadership, et un intérêt pour les ressources naturelles.
- **Service à la communauté** : Elle/il démontre son intérêt pour le service à la communauté (que ce soit une communauté forestière ou dans sa famille).
- **Information personnelle et générale** : Inclure toute information supplémentaire sur le candidat/candidate pertinente à la bourse.

PARTIE 3: LETTRES DE RECOMMANDATION SUPPLÉMENTAIRES

- Lettres de personnes ou de groupes qui connaissent le candidat, d'un maximum de deux pages chacune.
- Les lettres de recommandation doivent être jointes au formulaire de mise en nomination, de même que le numéro de téléphone des personnes-ressources.
- Il pourrait être nécessaire de communiquer avec ces personnes afin de clarifier des renseignements concernant la mise en nomination.